**REPUBLIQUE DE GUINEE**

 **N°……./2020/BEN/SG/SYNEPGUI Travail – Justice – Solidarité**

**DECLARATION DU SYNEPGUI**

**(SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS**

**DU PRIVE DE GUINEE)**

 Son Excellence Professeur Alpha CONDE, Président de la République, Chef de l’Etat et Commandant en chef des Forces Armées,

 Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement,

 Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

 Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Consuls accrédités en Guinée,

 Messieurs les Ministres en charge de l’Education

 Monsieur le Secrétaire Général des Affaires Religieuses ;

 Mesdames et Messieurs les Responsables des Centrales et Structures Syndicales CNTG, USTG, FSPE et SLECG,

 Mesdames et Messieurs les Responsables des Structures déconcentrées de l’Education IRE, DPE/DCE, DSEE/DSPE,

 Mesdames et Messieurs les Responsables des Associations et Organisations de la Société Civile

 Fédération Guinéenne des parents d’élèves et Amis de l’école(FEGUIPAE),

 Association des Fondateurs et Promoteurs d’écoles privées de Guinée(AFEPGUI),

 Chers Collègues Enseignants du privé de Guinée,

 Mesdames et Messieurs,

Le Samedi 27 juin dernier, le Syndicat National des Enseignants du Privé de Guinée(SYNEPGUI) lançait officiellement son mot d’ordre de grève générale et illimitée dans le secteur privé de l’Education, sur toute l’étendue du territoire national, dont les points de revendication sont ci-dessous.

1. **Pour l’année scolaire en cours :**
2. Le payement intégral par les fondateurs des arriérés de salaire impayés des mois de Mars, Avril, Mai et Juin ;
3. **Pour l’année scolaire 2020-2021 :**
4. La déclaration et l’immatriculation du personnel enseignant du privé à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
5. La signature d’un contrat commun et écrit de 12 mois au lieu de 9 et accompagné d’un bulletin de paye mensuel ;
6. L’augmentation de 100% du salaire et sur les taux horaires dans toutes les écoles privées de la République de Guinée dès la rentrée scolaire prochaine ;
7. Le virement des salaires de tous les Enseignants du privé à la banque ;
8. L’installation des démembrements du SYNEPGUI dans tous les Etablissements privés du pays

Cependant, constatant que les 95% des rapports de Conakry et de l’intérieur du pays prouvent que les Enseignants sont quasiment soulagés dans leurs écoles respectives par rapport au payement des arriérés,

Prenant en compte les multiples sollicitations de l’Inspection Générale du Travail (IGT), en vue de suspendre le mot d’ordre de grève pour donner la chance aux négociations qu’elle a entamées depuis le lendemain du dépôt du préavis de grève,

Prenant enfin en compte les différentes plaidoiries des candidats aux différents examens et leurs parents ;

Vu que les négociations entamées pourraient prendre assez de mois pour aboutir à une convention collective qui sera appliquée dans tous les Etablissements d’enseignement privé du pays,

Nous, Syndicat National des Enseignants du privé de Guinée (SYNEPGUI), en commun accord avec la base, décidons de suspendre la grève jusqu’à nouvel ordre.

Par ailleurs, nous demandons au reste des Enseignants dont les compromis ne sont pas encore trouvés avec les fondateurs, de poursuivre les négociations tout en se référant aux bureaux des sections, communes ou Préfectures de leurs juridictions.

Nous saurons terminer cette déclaration, sans dire merci à la quasi-totalité des Fondateurs qui, malgré plusieurs tractations ont enfin accepté de coopérer.

Nous disons également merci à toutes les personnes de bonne volonté qui ont pensé aux Enseignants depuis le début de cette crise et aussi à tous ce qui, de près ou de loin, sont entrain de se battre pour réserver une issue heureuse à cette crise.

 Nous tirons chapeau aux braves Enseignants qui, malgré les moments difficiles qu’ils sont entrain de vivre, ont largement suivi et avec brio, le mot d’ordre de grève. Nous leur rassurons que ce combat déclenché ne fait que commencer et les appelons à un engagement et une unité d’action en vue de transformer, une bonne fois pour toute, l’Enseignement privé en un métier de carrière, Car l’Etat ne peut engager tout le monde à la fonction publique. Par ailleurs, le SYNEPGUI espère que tous les Enseignants ou Administrateurs qui pensent que les miettes qu’ilsreçoivent des fondateurs feront leur avenir, finiront par prendre conscience pour qu’ensemble, nous atteignions les objectifs de ce noble combat, engagé depuis 2016.

Enfin, le SYNEPGUI sollicite l’implication de l’Etat, la CNTG, toutes les autres centrales et structures syndicales pour l’obtention de la **CONVENTION COLLECTIVE**.

 **Syndicalement à Vous !  Conakry, le 10 juillet 2020**

 **Par le Bureau Exécutif National**

 **Signé Secrétaire Général**

 **Mamoudouba KOUYATE**